



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ – ANNÉE 2014



L'Islet, le 18 novembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Tel que le prévoit l'article 955 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir, en tant que maire, de vous présenter un rapport sur la situation financière de la Municipalité. Ce rapport traite des états financiers 2013, des indications préliminaires pour la fin de la présente année et des orientations générales pour l'année 2015.

De plus, en vertu du 3^e et 4^e alinéa du susdit article, je dépose, en annexe, la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier rapport du maire daté du 15 novembre 2013.

États financiers vérifiés de l'exercice 2013

Lors de la réunion tenue le 7 avril 2014, les états financiers de l'exercice 2013 ont été déposés et adoptés séance tenante. Les états financiers affichent un surplus de l'exercice de 404 006 \$ réparti de la façon suivante :

- Surplus d'opération du Camping Rocher Panet	18 097 \$
- Somme réservée pour la réalisation de projets spécifiques	178 216 \$
- Surplus non affecté de l'année 2013	207 693 \$

Excédent accumulé au 31 décembre 2013

L'excédent accumulé au 31 décembre 2013 s'élève à 1 410 775 \$ soit 396 375 \$ en surplus libre et 1 014 400 \$ en surplus réservé à l'égard des dossiers suivants :

Traitement des eaux usées	340 117 \$
CARRA	2 903 \$
Camping	177 373 \$
Salle Habitants & Chapelle	47 984 \$
Service incendie	(15 099 \$)
Environnement	5 455 \$

Matières résiduelles	251 033 \$
MADA	40 000 \$
Loisirs et culture	47 754 \$
Santé et bien-être	76 754 \$
Circulation & éclairage	3 900 \$
Divers	36 226 \$

Activités financières d'investissement

La Municipalité a consacré une somme de 780 486 \$ dans des investissements en immobilisation; laquelle est répartie comme suit :

Administration générale	99 923 \$
Sécurité publique	13 470 \$
Transport	278 118 \$

Hygiène du milieu	313 681 \$
Santé et bien-être	5 771 \$
Aménagement, urbanisme, développement	25 278 \$
Loisirs et culture	44 245 \$

Endettement

La dette à long terme relativement aux billets est passée de 5 508 792 \$ au 31 décembre 2012 à 5 305 195 \$ au 31 décembre 2013.

Secteur	Règlement	Date	Description	Solde au 31-12-2013	Année d'échéance
L'Islet-sur-Mer	33-94	1995	Chemin des Pionniers Est	7 195 \$	2015
	38-94	1997	Route de l'Église	52 800 \$	2017
	87-2007	2008	Petite-Gaspésie et Chemin des Pionniers Ouest	78 300 \$	2023
Ville L'Islet	221	1998	Infrastructure Ville L'Islet	152 000 \$	2017
Saint-Eugène	89-2007	2009	Boulevard Nilus-Leclerc – Secteur Saint-Eugène	117 300 \$	2019
À l'ensemble de la population	41-2002	2002	Camion incendie	85 400 \$	2017
	46-2002	2002	Centre récréatif Bertrand-Bernier	44 200 \$	2017
	93-2007	2008	Développement résidentiel – Secteur Ville L'Islet	107 800 \$	2028
	110-2008	2009	Camion unité d'urgence incendie	101 300 \$	2029
	121-2010 # 1	2011	Parc industriel	62 200 \$	2021
	121-2010 # 2	2011	Parc industriel	175 700 \$	2021
	132-2011	2011	Camion cueillette matières résiduelles et recyclables	259 300 \$	2021
	126-2010	2012	Développement résidentiel – 12 ^e rue, avenues Perdrix et Héron	1 448 800 \$	2027
	147-2012	2012	Camion autopompe incendie	269 200 \$	2027
144-2012	2013	Développement résidentiel – rue des Roseaies	274 000 \$	2028	
À l'ensemble de la population desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout	54-2003 # 1	2006	Prise d'eau potable	1 434 900 \$	2026
	54-2003 # 2	2006	Prise d'eau potable	244 100 \$	2026
	125-2010 # 1	2011	5 ^e et 8 ^e rues	191 300 \$	2021
	125-2010 # 2	2011	5 ^e et 8 ^e rues	199 400 \$	2021

Les autres dettes à long terme (SQAE) sont passées de 569 403 \$ au 31 décembre 2012 à 479 659 \$ au 31 décembre 2013.

Il est à noter que le gouvernement du Québec contribue annuellement au financement de certains règlements jusqu'à leur échéance soit :

Règlement	Description	Montant annuel
54-2003 # 2	Prise d'eau potable	87 690 \$
121-2010 # 1	Parc industriel	25 604 \$
125-2010 # 2	5 ^e et 8 ^e rues	29 053 \$

Fonds de roulement

Au 31 décembre 2013, un montant de 14 000 \$ était disponible au fonds de roulement de la municipalité.

Rapport du vérificateur

Les états financiers de la Municipalité de L'Islet ont été vérifiés par la firme Mallette. Le rapport du vérificateur ne contient aucune réserve et indique que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de L'Islet au 31 décembre 2013.

Résultat anticipé du présent exercice

Pour l'année 2014, la municipalité dispose d'un budget de 4 644 566 \$, à moins de dépenses soudaines et imprévisibles, nous anticipons un résultat équilibré.

Rôle d'évaluation foncière

Le rôle d'évaluation, pour l'année 2015, a été déposé par la MRC de L'Islet le 15 septembre dernier. Le sommaire de ce rôle se décrit comme suit :

	2014	2015	Majoration	%
Valeurs imposables	268 302 300 \$	272 007 300\$	3 705 000 \$	1.38 %
Valeurs non imposables	23 986 500 \$	23 703 400 \$	-283 100 \$	-1.18 %
Total	292 288 800 \$	295 710 700 \$	3 421 900 \$	1.17 %

Orientations générales du prochain exercice financier

Mes objectifs premiers concernant le budget 2015 sont :

- Projet de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur une section du chemin des Pionniers Est
- Amélioration des infrastructures des rues et chemins municipaux (ponceaux, chemins non pavés)
- Pavage du développement résidentiel Avenue du Héron, Avenue de la Perdrix et 12^e rue
- Solution à la problématique des THM dans l'eau
- Amélioration des infrastructures du Camping (augmentation de la capacité électrique, réfection du bâtiment de la piscine)

Permis de constructions, rénovations et agrandissements

Dans le but de maintenir la coutume d'information établie à l'égard de ce dossier, je vous informe, qu'au cours de la présente année, 14 permis de constructions résidentielles ont été émis comparativement à 9 l'an dernier.

Le total des permis de constructions, réparations et agrandissements, tant résidentiel que commercial, délivré est de 317 comparativement à 300 en 2013.

Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil

Le traitement des élus municipaux est régi par un règlement adopté en vertu de la « Loi sur le traitement des élus municipaux ». En vertu de l'article 11 de la loi, le maire d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure, dans son rapport annuel, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. À cet égard, je vous informe de la rémunération applicable pour l'année 2014 :

Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil

Municipalité	Rémunération pour le maire	11 023 \$
	Allocation de dépenses pour le maire	5 511 \$
	Rémunération pour les conseillers	4 311 \$
	Allocation de dépenses pour les conseillers	2 156 \$
Municipalité (comités)	Rémunération pour les conseillers par réunion officielle de comité	13.30 \$
	Allocation de dépenses pour les conseillers par réunion officielle de comité	6.70 \$
MRC	Rémunération pour le maire par réunion	110.54 \$
	Allocation de dépenses pour le maire par réunion	55.27 \$
MRC (comités)	Rémunération pour le maire par réunion	44.21 \$
	Allocation de dépenses pour le maire par réunion	22.11 \$
Régie de l'Anse-à-Gilles	Rémunération pour le maire par réunion	104.74 \$
	Allocation de dépenses par réunion	52.37 \$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Pour compléter ce rapport, je dépose, en annexe et ce, conformément à la loi, la liste des contrats de 25 000 \$ et plus octroyés depuis le 23 octobre 2013.

Conclusion

Je profite de l'occasion pour vous inviter à participer à la séance extraordinaire qui se tiendra le 17 décembre 2014 à compter de 19 h 30 pour la présentation et l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2015.

Merci à vous tous.



André Caron, maire

ANNEXE I

Depuis le dernier rapport sur la situation financière de la municipalité et, conformément au 3^e alinéa de l'article 955 du Code municipal, je, soussigné, André Caron, maire de la Municipalité de L'Islet, dépose officiellement la liste de contrats (1) comportant une dépense cumulative excédant la somme de 25 000 \$ pour chaque fournisseur.

Entreprise	Montant	Contrat
Brenntag Canada inc.	36 195.71 \$	Produits chimiques – usine eau potable
Construction BML	228 390.58 \$	Achat et pose de béton bitumineux
Constructions H.D.F. inc.	26 562.80 \$	Location machinerie pavage, pose de béton bitumineux
Camions Lussier Lussicam inc.	27 594.00 \$	Achat niveleuse
Cytech Corbin	91 789.73 \$	Électricité et climatisation bureau municipal, installation aérotherme motel industriel, réparation éclairage public et travaux divers
Daniel Coulombe Construction	73 975.26 \$	Travaux de réfection bureau municipal
Équipements Sigma inc.	163 051.10 \$	Achat chargeur et godet, pièces diverses
Groupe Ultima inc.	95 753.00 \$	Assurances
Jean-Alain Lemieux, Avocat	32 945.98 \$	Honoraires avocats
Kemira Chemical Canada inc.	32 112.53 \$	Produits chimiques – usine eau potable
Les Entreprises Lévisiennes inc.	105 960.34 \$	Achat béton bitumineux
L & G Cloutier inc.	35 903.21 \$	Soudure réservoir usine eau potable, garde-corps Chemin Lamartine Ouest
Michel Gamache & Frères inc.	73 972.65 \$	Travaux concassage béton trottoirs, achat sable et travaux divers
MRC L'Islet	395 992.28 \$	Quote-part, services internet, formation pompiers et travaux cours d'eau
Pétroles B Ouellet	108 507.29 \$	Achat d'essence et de diesel
Pétroles B Ouellet	24 594.69 \$	Achat de mazout
Régie de la Mauricie	171 493.30 \$	Enfouissement des matières résiduelles
Roche Itée Groupe Conseil	53 164.45 \$	Honoraires ingénieur surveillance travaux rue Bois-Francis, vérification des installations septiques dossier Pionniers Est, dossier THM usine eau potable
Services Bivac inc.	37 093.33 \$	Location de tracteurs déneigement
SSQ Groupe Financier	64 355.09 \$	Assurances collectives (part employé et employeur)
Sel Warwick inc.	29 767.11 \$	Achat sel à déglçage et chlorure calcium
Transport Pierre Dionne	158 329.76 \$	Travaux prolongement aqueduc et égout rue des Bois-Francis

⁽¹⁾ Outre les dépenses d'électricité, les remboursements d'emprunt et les sommes dues aux différents paliers gouvernementaux.